



## SYNDICAT MIXTE POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DU BASSIN EST (Siren : 256404484)

### FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

#### Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Pau
Arrondissement	Pau
Département	Pyrénées-Atlantiques
Interdépartemental	non

#### Date de création

Date de création	26/01/2001
Date d'effet	26/01/2001

#### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Jacques ALBESA

#### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de France - Pl. Royale
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	64000 Pau
Téléphone	05 59 98 58 32
Fax	
Courriel	
Site internet	

#### Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

#### Population

Population totale regroupée	275 843
Densité moyenne	96,34

## Périmètres

Nombre total de membres : 9

- Dont 9 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
64	CA Pau-Pyrénées (246401723)	CA
64	CC de la Vallée d'Aspe (246401624)	CC
64	CC de la Vallée d'Ossau (246400337)	CC
64	CC du Mieu de Béarn (246401715)	CC
64	CC Gave et Coteaux (246401525)	CC
64	CC Ousse-Gabas (246401798)	CC
64	CC Pays de Nay (246401756)	CC
64	SIECTOM COTEAUX BEARN ADOUR (256404542)	SM ouvert
64	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU HAUT BEARN POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (256401464)	SM ouvert

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</p> <p><i>études générales : schéma directeur et études de faisabilité, création et exploitation des équipements et services, organisation de la communication sur le traitement des déchets (la communication relative à la collecte reste de la compétence des groupes membres).</i></p> <p>Par substitution</p>

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)